

Rapport de Politique Générale

présenté le 26 Novembre au Congrès Constitutif du

Mouvement Républicain Populaire

POLITIQUE EXTÉRIEURE

1° *La poursuite de la guerre* (1). La guerre continue et il faut qu'elle continue afin que nous puissions prendre, sur le territoire allemand, les garanties indispensables à la sécurité française. Il nous faut, par tous les moyens, renforcer notre armée, et cela très vite. Le général de Gaulle, dans un récent discours, a promis à la nation qu'elle posséderait, dans six ou huit mois, la plus belle armée qu'elle ait jamais connue, à condition toutefois qu'elle accepte les sacrifices et les privations pendant un certain temps encore. Le M.R.P. doit répandre largement cette consigne.

2° *Le soutien du gouvernement*. La guerre gagnée, viendra la paix. L'inquiétude nous a rongés durant plusieurs mois parce qu'on discutait à la France la place qui lui revient par ses sacrifices et aussi par sa tradition de générosité et d'humanisme universel. Cette place, enfin, on la lui a donnée. Qui voudrait méconnaître que nous devons ce gain au gouvernement, et en particulier au général de Gaulle et à Georges Bidault? Sachons faire monter la reconnaissance de la nation vers ceux qui ont su lui rendre sa grandeur et son rang dans le concert des nations.

3° *Organisation de la paix*. Les problèmes d'organisation de la paix seront complexes et il semble prématuré d'en parler maintenant. Toutefois un d'entre eux domine tous les autres : celui de la sécurité de nos frontières. Deux tendances semblent se dessiner :

a) L'une demande le démembrement systématique de l'Allemagne par la contrainte et sa division en un certain nombre de territoires autonomes;

b) L'autre prétend que ce démembrement serait chimérique et qu'il faut renoncer à obtenir des garanties quelconques.

La position du M.R.P., à ce sujet, est dictée par les principes généraux qui guident sa conduite.

Nous ne renoncerons jamais au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et nous nous élèverons contre toute

annexion forcée. Il existe, en effet, un principe moral de dignité humaine et de respect des consciences que nous ne devons pas renier.

Mais nous devons, par contre, prendre à tout prix les mesures qui empêcheront l'Allemagne d'être tous les vingt-cinq ans en guerre avec nous : *Il nous faut des sécurités sur le Rhin*. Je ne veux pas préjuger la forme de ces sécurités qui pourront être l'occupation militaire, l'occupation économique, la démilitarisation, ou une combinaison de ces systèmes.

Quant aux annexions de territoires, il est également prématuré d'en parler, car nous ignorons tout de ce que sera la situation politique intérieure de l'Allemagne au moment de la paix. Il se peut qu'il n'y ait plus à ce moment-là de gouvernement central, et que, dans l'anarchie générale, les Etats allemands recouvrent provisoirement leur autonomie. Certains souhaiteraient peut-être une sorte de protectorat de la France. Ce ne sont là que des hypothèses, mais il est certain que nous aurons notre mot à dire à propos de tous ces problèmes.

— *Quelles que soient les circonstances, il nous faut dire que, cette fois-ci, on ne nous aura plus. Nous occuperons militairement l'Allemagne et prendrons en gage toutes les sécurités économiques et militaires nécessaires.*

4° *Rôle de la France dans l'organisation internationale*. La France entrera dans l'organisation internationale des nations avec son aptitude à comprendre les peuples et à distinguer les éléments qui peuvent les rapprocher. Elle veillera à ce que cet organisme ne se dissocie pas en blocs rivaux. *La paix est indivisible*. Les équilibres à deux sont nécessairement des équilibres instables. Dans la même pensée aucun secteur ne devra être laissé en dehors de la compétence de cet organisme.

Est-il besoin de dire que cette organisation internationale, dirigée par les grandes puissances, statuera au bénéfice de la communauté humaine et que, si des différends s'élèvent, notre médiation pourra paraître des plus utiles.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Mais, pour atteindre ce but, certaines exigences intérieures devront être satisfaites.

1° *La première d'entre elles est le rétablissement de la légalité républicaine*. Pendant quatre ans nous sommes battus pour l'honneur de la France et le rétablissement de l'ordre républicain. Aurions-nous la lâcheté, aujourd'hui, de laisser trahir ces valeurs alors que tant des nôtres ont fait don de leur vie pour cette cause?

Rétablir l'ordre de la loi républicaine, qu'est-ce à dire?

a) *L'Armée. Il faut le dire net : un pays en guerre ne peut avoir qu'une armée soumise à la même discipline, obéissant aux mêmes chefs et combattant derrière le même drapeau*. Tous ceux qui prétendraient maintenir la division au sein de l'armée trahiraient la sécurité immédiate de la France, ainsi que la volonté unanime de ceux qui servent sur le front; ceux-là pensent, qu'ils viennent des Forces Françaises de l'Intérieur ou des Forces Françaises Libres, qu'il faut réaliser une grande armée victorieuse et que toute pression d'organisations politiques ou semi-politiques serait néfaste : ils ne sont entrés dans l'armée que pour se battre;

b) *Respecter les représentants de l'Etat, leur compétence et leurs pouvoirs*. Voilà un problème difficile. Au moment de la libération, il fallut mettre en place à tous les échelons des chefs improvisés. Une certaine anarchie locale, des

frottements et des empiètements étaient inévitables. Nous devons à la vérité de proclamer que cela n'est rien à côté de ce que nous aurions pu voir : Le pillage et l'émeute nous ont été épargnés grâce à l'action dans la Résistance de fortes personnalités telles que Georges Bidault et François de Menthon.

Mais cette période est close : *il faut en revenir définitivement à l'ordre de la loi de la République*. Les commissaires régionaux et les préfets sont seuls responsables dans leur territoire respectif, ce qui n'exclut pas le devoir pour eux de recevoir et de tenir compte des avis des organisations de Résistance. Mais, en aucun cas, celles-ci ne sauraient se substituer aux autorités légalement responsables;

c) *Restauration d'un seul ordre de justice et de tribunaux* :

— Poursuivre les traîtres, oui! Nous voulons seulement qu'on les exécute comme des traîtres et qu'on évite de les transformer en martyrs. Un jugement régulier doit être rendu qui les marque d'infamie. Qu'ils soient châtiés sévèrement, mais dans le cadre de la justice et selon des procédés qui ne soient pas la résurrection des mœurs honnies de la Gestapo. Nous ne disons pas cela pour défendre l'ordre ancien, contrairement à ce qu'affirment perfidement quelques-uns, mais pour défendre l'ordre et l'esprit de la Résistance. Car moi aussi « j'ai fait de la Résistance »!

D'ailleurs, comment s'est comporté ce pays durant l'occupation? Sur 40 millions d'habitants, un million, dont 600.000 déportés en Allemagne, sont des héros; 200.000 se sont conduits en traîtres; les autres 39 millions se sont comportés en bons Français qui, sans coopérer à la Résistance active, ont aidé cette dernière et ont toujours manifesté leurs sentiments antiallemands. Je le dis ouvertement : la France ne doit pas se réduire aux 400.000 héros qui ont payé de leur personne pour lutter contre l'occupant. Ces héros doivent devenir les cadres sociaux et civiques du pays et leur première tâche consistera à entraîner les 39 millions de Français, timides et tièdes quelquefois, mais toujours honnêtes et patriotes.

Que finissent donc les réquisitions arbitraires, les menaces injustifiées, les mesures illégales, la démagogie dangereuse et que soit entreprise, sans tarder, la conquête de tout le pays. Si ces vœux n'étaient pas appliqués, le pays finirait par sombrer dans un autre fascisme et la Résistance se couperait définitivement du pays;

d) *Rétablir la démocratie.* Depuis des années, on a bien ricané chez nous de la démocratie. Les meilleurs des Français tendaient à penser que cette mystique de 89, cet esprit révolutionnaire de barricades, ce suffrage universel ne constituaient plus qu'une part, grande il est vrai, mais périmée, de notre histoire nationale. Dans ces conditions, il fut facile de tuer notre démocratie. A sa place, on installa un vieillard bonasse, « père de famille », proclamant qu'il possédait la vérité et qu'il était la seule autorité légale. Et notre surprise ne fut pas mince de voir de bons Français rallier un régime étouffant et sans honneur. *Mais bientôt les faits nous confirmèrent que la liberté et la démocratie s'imposaient comme les formes françaises de la grandeur.* Croit-on, d'ailleurs, que les conflits politiques furent

apaisés du fait de la suppression du suffrage universel et des élections? Aux conflits d'idées débattues au grand jour dans le cadre légal d'une assemblée publique, se substituèrent de lâches intrigues de couloir où il n'était question ni de l'intérêt général, ni du respect de l'opinion publique. *Nous préférons, quant à nous, le débat au grand jour et la libre compétition à ce sombre panier de crabes. Au surplus, on ne gouverne pas chez nous sans la France, fût-on maréchal de France.*

Le général de Gaulle a tenu sa promesse faite il y a longtemps. Au printemps prochain les élections cantonales et municipales investiront de nouvelles autorités, désignées par le suffrage universel. Le M.R.P. doit prendre ici position et réclamer de véritables élections. La liste unique n'est pas un système démocratique puisqu'elle a, en fait, supprimé les élections. Cependant, la place demeure libre pour des ententes librement établies entre des mouvements à condition, toutefois, qu'elles ne soient pas exclusives d'autres listes. Agir autrement, serait une nouvelle fois verser dans le fascisme.

Par ailleurs, il nous semble impossible d'attendre la fin de la guerre pour procéder à l'élection de l'assemblée législative. Un gouvernement vraiment républicain ne peut se passer pendant un aussi long délai du concours et de l'appui d'une assemblée élue et revêtue par la nation de pouvoirs définis. Cette attitude ne signifie pas pour autant que nous excluons de la vie politique les milliers de Français retenus hors de nos frontières. Dès leur retour, une assemblée nationale constituante sera désignée par toute la nation dont elle représentera exactement les aspirations et les volontés. Le M.R.P. souhaite l'élection de cette assemblée législative temporaire en attendant l'assemblée nationale constituante.

LES RÉFORMES DE STRUCTURE

Ceci fait, il nous faudra promouvoir des réformes de structure indispensables pour une série de raisons.

1° *Pour assurer l'indépendance de l'Etat :* il est, en effet, impossible d'organiser un gouvernement démocratique indépendant lorsque les trusts règnent en maîtres. Dans un régime où le pouvoir économique est concentré dans les mains de quelques-uns, l'Etat ne peut faire équilibre à la puissance détenue par cette oligarchie;

2° *Pour assurer le respect de la dignité humaine :* Nous savons, par expérience, que dans un régime capitaliste, il n'y a pas de place pour le respect de l'homme; partout se développe la bureaucratie anonyme qui ignore les relations d'homme à homme;

3° *Pour faire aboutir la reprise de la production,* elle-même condition de la grandeur et de la puissance nationales. — Nous sommes en présence d'un courant qu'on ne remonte pas : Nous ne ferons plus travailler les mineurs du Nord pour le Comité des houillères. *La France ne veut plus travailler pour le grand capitalisme mais pour l'intérêt national et elle exige qu'à la tête des grandes industries clés soient placés les représentants non d'intérêts anonymes, mais du bien commun national.*

Ces réformes de structure consistent essentiellement dans la nationalisation des grandes industries clés et par exemple des mines, de l'électricité. Elles ne seront d'ailleurs possibles que lorsque les organisations syndicales seront pleinement reconstituées.

— *Ces changements, le gouvernement les veut de toutes ses forces. Rien ne pourra s'opposer à leur réalisation. Encore faut-il, pour qu'elles réussissent, qu'elles se développent dans l'ordre et l'équité.*

Il serait d'ailleurs insuffisant de remplacer les représentants de la grosse industrie — « les deux cents familles »,

comme on disait — par des techniciens imprégnés d'une éducation conformiste et incapables de ce fait de promouvoir les grandes réformes attendues par le pays.

Les « deux cents familles », qui représentent en fait une partie infime de la nation, ont su prendre en main les rênes du pays en « jouant sur la grande peur des bien pensants ». Il fut facile de faire croire à ces derniers que le capitalisme était le meilleur défenseur des intérêts des petits épargnants, et que celui-ci seul pouvait les protéger du communisme. Notre rôle consistera à promouvoir les réformes de structures dans un climat tel que tous les braves gens de France aient conscience que ces mesures ne les menacent pas, mais les libèrent.

Le grand problème des temps modernes sera de détecter des hommes ayant l'esprit du peuple et gouvernant pour la nation.

Les réformes de structure, nous les voulons toutes. Il s'agit, en effet, de faire avancer la condition humaine, et ce ne sont pas quelques incécis, ni même quelques erreurs, qui pourraient nous arrêter.

Le grand problème de politique actuelle, celui qui doit être résolu rapidement, c'est celui des conditions économiques de liberté. On sait maintenant qu'il ne sert à rien de définir la liberté de la presse, si dans les faits, la presse ne peut pas vivre. Il faut désormais établir les conditions économiques de son exercice. Et cela est vrai, pour toutes les libertés, par exemple pour la liberté syndicale et la liberté de l'enseignement. Ces libertés-là sont aussi précieuses, aussi chères, aussi sacrées que toutes les autres, et nous devons défendre celle-ci comme les autres.

En terminant, le rapporteur de politique générale affirme sa foi dans la libération de l'homme qui trouvera, par l'application des réformes en cours, les conditions nouvelles de sa liberté et de sa dignité.

Commission Exécutive Permanente du M.R.P. :

Maurice SCHUMANN, Georges BIDAULT, Pierre-Henri TEITGEN, François de MENTHON, André COLIN, André PAIRAULT, Simone ROLLIN, Maurice GUÉRIN, André CATRICE, Reille SOULT, Paul BACON, Solange LAMBLIN, Robert LECOURT, Jean LETOURNEAU, Francisque GAY, Fernand BOUXOM, Louis BOUR, Max ANDRÉ, André DEBRAY, Henri ROISSARD, Georges HOURDIN, Charles FLORY. Secrétaire Général : **Robert BICHET.**

CENTRE NATIONAL du M.R.P., 186, Rue de Rivoli, PARIS-1^{er} Tél. : OPÉra 19.55 et 56